

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-ARMOU

Le 19 Juin 2018, à 21 h 00, le Conseil Municipal de St Armou s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Frédéric CAYRAFOURCQ, Maire.

Etaient présents : Mmes Carine SEPS, Odile BRITIS-BETBEDER, Marie-José DEDEBAN, Françoise BERDOY, Elsa PAYRI-CHINANOU, Mrs Dominique KLEBER-LAVIGNE, Nicolas CASTAGNET, Olivier LAULHE, Alain SCHINCARIOL, Gilles LANOT, Laurent KELLER, Lionel WALAS.

Absent excusé : Mr Denis DURANCET

Monsieur Nicolas CASTAGNET a été désigné comme secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 05 Juin 2018 est approuvé à l'unanimité des présents.

Point informations et réflexions sur les événements climatiques survenus le 12 juin 2018

Frédéric Cayrafourcq, Olivier Laulhé et Dominique Kleber-Lavigne ont fait le tour du village. Le Maire informe l'assemblée qu'une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été déposée à la Préfecture.

Le tour des points critiques va être refait avec l'Entreprise Lapedagne. Un devis va être demandé pour estimer le coût de l'ensemble des points recensés.

Il sera sollicité toutes les subventions exceptionnelles possibles dans le cadre de ces intempéries.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Frédéric CAYRAFOURCQ

